

Certificat de Qualification Professionnelle Activités de Loisir Sportif

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

(formation en centre et à distance – alternance en structure professionnelle)

Code RNCP : 36661

Certificateur : OC SPORT

Date d'enregistrement : 01/07/2022

Le CQP ALS option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière Activités Physiques pour Tous ou Activités de la forme.

A qui s'adresse cette formation

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

Les prérequis

Le candidat au CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants :

- Être titulaire d'une pièce administrative en cours de validité justifiant son identité
- Être titulaire d'une attestation de premiers secours « *prévention et secours civiques de niveau 1* » ou équivalent à cette attestation.
- Être âgé de 18 ans à la date du jury,
- Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal,
- Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois)
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :

1. Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif
2. Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
3. Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

sport-sante.fr



Contenus de la formation

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances
- Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces)
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance
- Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des évènements et de l'encadrement physique et sportif de la structure
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle

Moyens techniques et pédagogiques

La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée. Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.

Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.

Des classes virtuelles seront également proposées afin de vous apporter des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'alternance ou tout autre demande.

sport-sante.fr



Avant la formation : le positionnement et les tests techniques

Dates au choix :

- Soit le 22/09/2023
- Soit le 19/10/2023

Lieu : Métropole de Bordeaux

Découpage d'une journée de positionnement et de tests techniques (6h):

- **Tests techniques préalables à l'entrée en formation (1h) :**
Suivre en pratique une séance (1h) comprenant : échauffement, corps de séance, retour au calme. Les tests portent à minima sur 3 des 4 familles d'activités visées par le diplôme : renforcement musculaire, techniques cardio-vasculaire, activités d'expression et techniques douces.

Critères d'évaluation :

- Engagement et motivation
 - Gestion de l'effort
 - Condition physique globale
 - Intégration des consignes et mise en action
 - Relation au groupe
 - Relation musique / Mouvement
 - Coordination motrice
 - Placement / posture
- **Positionnement (5h) :**
 - Présentation de la formation dans son ensemble
 - Définition du parcours individuel de formation

La formation : Dates, lieux et découpage

Dates : du 22/11/2023 au 30/06/2024

Lieu : Métropole de Bordeaux

Découpage du parcours de formation :

246 h de formation en présentiel, en distanciel et en structure d'alternance se répartissant de la manière suivante :

- Temps de formation en centre de formation : 128h
- Temps de formation en classes virtuelles : 7h30
- Temps de formation en distanciel : 28h
- Temps de certification : 2h30
- Alternance en structure(s) professionnelle(s) : 80h

Détail du découpage du parcours de formation :

- **Classe virtuelle « Lancement de la formation »** : le 22 novembre 2023 (2h)
- **Regroupement N°1 en centre** : du 18 au 21 décembre 2023 (27h)
- **Regroupement N°2 en centre** : du 22 au 25 janvier 2024 (27h)
- **Classe virtuelle N°1** : le 1^{er} février 2024 (1h30)
- **Regroupement N°3 en centre** : du 20 au 23 février 2024 (27h)
- **Classe virtuelle N°2** : le 7 mars 2024 (1h30)
- **Regroupement N°4 en centre** : du 26 au 29 mars 2024 (27h)
- **Classe virtuelle N°3** : le 4 avril 2024 (1h30)
- **Regroupement N°5 en centre** : du 16 au 18 avril 2024 (20h)

sport-sante.fr



- **Classe virtuelle N°4** : le 23 mai 2024 (1h)
- **Période de travail sur les ressources numériques** : du 22 novembre 2023 au 24 mai 2024 (28h)
- **Période de l'alternance en structure(s) professionnelle(s)** : du 22 décembre 2023 au 24 mai 2024 (80h)
- **Période de certifications de la formation** : du 4 au 12 juin 2024 (2h30)
- **Période de rattrapage** : 17 et 18 juin 2024

Adaptation du parcours de formation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ainsi que des équivalences. Ces adaptations éventuelles se feront lors du positionnement.
L'acquisition du CQP ALS peut se faire par validation d'acquis d'expérience (VAE).

Nombre de participants

20 participants

Formateurs

Cristelle Léonard (Directrice de formation)
Catherine Bony et Jérémy Tailleur (Conseillers de formation)

Modalités de certification

Pour y accéder :

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF)

Epreuves du Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage (dossier)
- Entretien individuel sur le cycle de séances (30 minutes)
- Mise en situation d'animation d'une séance (30 minutes)
- Entretien individuel sur la séance (30 minutes)

Epreuves du Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage (dossier)
- Entretien individuel (30 minutes)

Epreuve du Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Présentation d'un projet professionnel & entretien individuel (30 minutes)

Diplôme remis

Après validation par le jury plénier, remise du :

sport-sante.fr

COMITE REGIONAL EPGV NOUVELLE-AQUITAINE
2 AVENUE DE L'UNIVERSITE – 33400 TALENCE
Mail : formation.na@comite-epgv.fr

SIRET : 393 982 921 000 32 / CODE APE : 9312Z
NUMÉRO D'OF : 72 33 055 37 33
Mise à jour le 12/03/2024



Points forts

- Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage
- Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant
- Des points de situation avec privilégié avec un formateur pour mieux vous accompagner
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
- Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mers.

Tarifs et financements

- Frais de dossier (à régler au moment de l'inscription) : 20 €
- Frais pédagogiques : 2656 €
(en cas de non prise en charge au titre de la formation professionnelle, nous contacter pour un devis personnalisé : formation.na@comite-epgv.fr)
- Frais annexe (hébergement, restauration, déplacement) : non pris en charge par l'organisme de formation

Passerelles

- Vers les autres options du CQP ALS : équivalence Blocs 2 et 3
- Vers le BPJEPS éducateur sportif : équivalence UC1
- Vers le BPJEPS éducateur sportif mention Activités Physiques pour Tous : équivalence UC1 + TEP

Suite de parcours

- Le CQP est un diplôme qui permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif pour exercer une activité réglementée. Le titulaire du CQP ALS peut travailler en tant que salarié ou indépendant.
- Le CQP ALS représente un tremplin pour accéder à une formation BPJEPS.

Taux de réussite

100 % taux de présentation aux examens
100 % de réussite

Taux de satisfaction

4,4/5 de taux de satisfaction sur 38 avis
4,5/5 de taux de recommandation sur 38 avis

Bénéfice métier

Accès à la Carte professionnelle d'éducateur sportif vous permettant d'animer des séances d'activités de loisir sportif en cours collectif contre rémunération.



Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2020	1423	49	90	49	-
2019	2075	53	85	48	-
2018	1919	61	86	54	59
2017	2189	35	92	64	-

Source : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36661/#ancrer8>

sport-sante.fr

